

<https://www.ameSSI.org/Beljanski-Une-nouvelle-approche>



Beljanski : Une nouvelle approche thérapeutique du cancer

- CHERCHEURS-SAVANTS-DECOUVERTES

- Dr Mirko Beljanski



Date de mise en ligne : dimanche 23 janvier 2005

Copyright © AMESSI.Org® Alternatives Médecines Évolutives Santé et

Sciences Innovantes ® - Tous droits réservés

Sommaire

- [Beljanski : Une nouvelle approche thérapeutique du cancer](#)
[Affaire Galilée du XXe Siècle ?](#)

Beljanski : Une nouvelle approche thérapeutique du cancer Affaire Galilée du XXe Siècle ?

Talentueux chercheur biochimiste français, Beljanski a mis au point des médicaments enfin efficaces et non toxiques permettant de soigner le cancer au début des années 1980. Infirmant les positions établies du dogme biologique et médical sur cette maladie, sa recherche fut frappée d'un ostracisme implacable. Ses découvertes, pourtant parfaitement fondées scientifiquement, permirent la guérison de milliers de patients avant que les pressions de l'establishment médical et de la justice aient raison de l'espoir de les voir mis à disposition du public.

Introduction

Le titre de cet article est inspiré de celui d'une communication donnée par un biochimiste français, Mirko BELJANSKI , lors des 5es Rencontres Internationales de Monaco, du 21 au 24 Novembre 1990. Avant de développer ce titre, je tiens à rappeler la situation actuelle dans la lutte contre le cancer. Trois types de thérapies sont pratiquées :

La chirurgie : technique invasive par excellence, qui peut être mutilante suivant l'organe atteint ; et qui peut se révéler impossible à utiliser ; c'est pourquoi, dès 1896, on a utilisé....

... les rayonnements ionisants, X d'abord, puis éventuellement G. Mais que faire devant des tumeurs inopérables et radorésistantes ? Les recherches de médicaments anticancéreux ne donnant rien, des médecins américains ont mis au point en 1942 une troisième thérapie dont ils ont caché la nature véritable en l'intitulant :

La chimiothérapie : l'idée de base est la suivante : chercher et trouver un poison qui soit un peu plus « poison » pour les cellules cancéreuses que pour les cellules saines. Il faut retenir de cette troisième méthode que c'est une thérapie par défaut : devant les échecs pour trouver un véritable médicament anticancéreux, on se résigne à empoisonner le patient. En toute logique, une telle pratique doit disparaître le jour où l'on découvrira de vrais médicaments anticancéreux sans effets secondaires.

Quand on cherche un phénomène (par exemple : un médicament anticancéreux non toxique, ou une différence entre une cellule cancéreuse et une cellule saine) et que l'on ne trouve rien, on est placé devant l'alternative suivante :

ou le phénomène existe, mais on n'a pas encore trouvé la bonne méthode pour le mettre en évidence ; ou le phénomène n'existe pas.

Quand la recherche infructueuse, menée par un grand nombre de cancérologues, dans tous les pays développés, a duré des dizaines et des dizaines d'années, l'esprit est amené inexorablement à privilégier la deuxième conclusion.

C'est pourquoi on entend les oncologues affirmer d'une manière qui réfute d'avance toute objection :

il n'y a pas de différence entre une cellule cancéreuse et une cellule saine ;
tout médicament anticancéreux doit être toxique pour être efficace ; on peut appeler cette affirmation le mythe du poison salvateur.

Et même certains oncologues disent que cela est démontré, ce qui est contraire à la réalité : une constatation expérimentale négative n'a jamais été une démonstration : ce n'est que la vérité d'un moment. Il faut bien remarquer que ces affirmations sans fondement peuvent par la suite être infirmées. C'est ce qui sera démontré dans cet article.

Voilà donc le tableau de la situation, qui n'est pas brillante, au moment où est annoncée une nouvelle approche thérapeutique contre le cancer.

Qui était Beljanski ?

Mirko BELJANSKI est né le 27 Mars 1923 à Turija (Serbie) dans une famille de travailleurs agricoles. Dès l'école primaire, il travaille avec acharnement (il manifestera cette qualité tout au long de sa vie) et après de brillantes études secondaires, il participe à la Résistance Serbe. A la fin de la guerre, il lui est proposée une bourse de deux ans pour faire des études supérieures, soit à Moscou, soit à Paris. Il choisit cette dernière où il débarque en Décembre 1945 avec d'autres étudiants yougoslaves (sans connaître un mot de français).

Etant donné son ardeur au travail, il obtient en deux ans une licence de biochimie et on le retrouve en 1948 à l'Institut Pasteur de Paris, dans le Service de Chimie Biologique du Professeur Michel Macheboeuf. Il y prépare sa Thèse de Doctorat d'Etat qu'il soutient le 30 Juin 1951 sous le titre : « Etude de souches bactériennes résistantes à des antibiotiques ; comparaison avec des souches sensibles de même espèce ». A la suite de quoi, il est recruté par le CNRS, ce qui lui permet de rester en France définitivement. Tout serait pour le mieux. mais le Professeur Macheboeuf meurt en Août 1952 et est remplacé par Jacques Monod, ce qui, pour Beljanski, modifie complètement l'atmosphère du Service, comme on le verra plus loin.

Son travail, fort intéressant, sur l'antibiorésistance des bactéries, n'est pas l'objet de cet article. Mais ce thème de travail le conduit à s'intéresser de très près aux deux acides nucléiques : l'acide désoxyribonucléique (ADN) et plus particulièrement à l'acide ribonucléique (ARN). Les résultats qu'il obtient sont tels qu'en 1960, il est co-lauréat du Prix Charles Léopold Mayer de la Société de Chimie Biologique de Paris pour ses travaux sur ces ARN.

Entre autres choses, ces travaux l'amènent à postuler l'existence d'une enzyme permettant de transformer un ARN en ADN dans les bactéries. Par la suite, il retrouve cette enzyme dans des champignons, des œufs de poisson, etc., c'est à dire dans tout le monde vivant. Indépendamment de lui, un jeune américain, H. Temin avait déjà trouvé, peu de temps auparavant, en 1970, cette même enzyme dans certains types de virus (« retrovirus »). Temin et Beljanski annoncent l'existence générale de cette enzyme, la transcriptase inverse, au VI^e Symposium de Biologie Moléculaire tenu à Baltimore (USA) en Juin 1972. Trois ans après, Temin obtient le Prix Nobel pour sa découverte. Et Beljanski ? Personne n'en parle.

La querelle de la transcriptase inverse bactérienne

Il faut dire que l'existence de cette transcriptase inverse est une pierre, même une très grosse pierre, dans le jardin de Jacques Monod, supérieur direct de Beljanski de 1952 à 1971, puis Directeur de l'Institut Pasteur jusqu'à sa mort en 1976.

Jacques Monod a obtenu le Prix Nobel parce qu'il a montré que l'ADN est le point de départ des réactions biochimiques qui, par l'intermédiaire de l'ARN, produisent les protéines nécessaires à la vie des cellules donc à la vie tout court. Pour J. Monod c'est l'ADN qui a le rôle primordial dans la vie et le développement de la cellule. Fort de son succès, il publie un livre « Le Hasard et la Nécessité », qui sort en 1970 (année de l'annonce par Temin de la réalité de la transcriptase inverse dans certains virus) et dans lequel on trouve le passage suivant :

« Il n'est ni observé, ni d'ailleurs concevable, que l'information soit jamais transférée dans le sens inverse (c'est à dire de l'ARN vers l'ADN). C'est l'un des principes fondamentaux de la biologie moléculaire. »

Jacques Monod avait donc nié à priori la possibilité de transformation de l'ARN en ADN, c'est à dire l'existence de l'enzyme permettant cette transformation. Beljanski a montré au monde entier que Jacques Monod s'est complètement trompé dans son propre domaine de recherche (les bactéries). Commence alors pour Beljanski une exclusion de la communauté des biologistes français. Car Jacques Monod refuse à priori de s'incliner devant les faits. Au lieu de refaire ou de faire refaire les expériences de Beljanski pour en vérifier les résultats, il s'enferme dans sa vision de la vie de la cellule et refuse d'en discuter : il a édicté son dogme et tout le monde doit s'incliner. C'est ce qu'ont compris tous ceux qui gravitent autour de lui, à l'exception de Beljanski. Il faut remarquer que la conclusion « c'est l'un des principes fondamentaux de la biologie moléculaire » déborde largement le domaine des bactéries qui est l'objet des travaux de J. Monod. D'après lui, ce principe s'applique à tout le domaine du vivant, qu'il soit animal ou végétal. J. Monod ne fait pas dans le détail.

Puisque Beljanski a infirmé l'affirmation de J. Monod, celui-ci fait savoir aux biologistes que Beljanski est un mauvais chercheur ; il est inutile de tenir compte de ses travaux, donc de lire ses publications. Cela n'empêche pas Beljanski de continuer ses recherches, même si ses conditions de travail sont devenues difficiles car Monod l'a parqué dans une pièce en sous-sol en lui enlevant des moyens de travail (par exemple l'utilisation de l'animalerie). Il est aidé par son épouse, seule technicienne à sa disposition, que Monod n'ait osé lui retirer.

La « Révolution » de Beljanski sur les caractéristiques des cellules cancéreuses

Son travail sur les bactéries l'amène à s'occuper de cancer. Il faut reconnaître que Beljanski a un très gros avantage sur les cancérologues de profession : il n'a pas fait d'études de cancérologie. Mais d'une part c'est un excellent biochimiste, et d'autre part il n'a aucune idée à priori sur le cancer. Il semble même qu'il ignore les affirmations rappelées dans l'introduction.

premier Précédente 2 sur 2 Suivant dernier

Réponse

Conseiller (1 recommandation pour le moment) Message 2 sur 2 dans la discussion

De : Surnom MSNparcelsica2013 Envoyé : 29/11/2004 13:13

Deux ans environ après la découverte de la transcriptase inverse, Beljanski fait savoir qu'il a découvert une différence physico-chimique entre une cellule cancéreuse et une cellule saine, et que cette différence se situe dans l'ADN de la cellule : l'ADN d'une cellule cancéreuse n'est pas identique en tout point à l'ADN d'une cellule saine. Sans le savoir, il brise un tabou ! Pour les cancérologues, il est impossible de laisser passer cette idée sans vérification. Pour une fois, on va contrôler ce qu'annonce Beljanski.

Comme personne ne lit ses publications, on ignore quelle est cette modification. Les cancérologues n'imaginent pas d'autre modification que celle de la séquence des nucléotides formant les deux hélices de l'ADN. C'est le Professeur Le Pecq qui se charge de cette vérification. Au début de 1978, il publie un article dans lequel il prouve que les séquences des nucléotides des cellules cancéreuses et celles des cellules saines sont identiques. Voilà la preuve que Beljanski s'est trompé, comme il s'est déjà trompé au sujet de la transcriptase inverse bactérienne¹, aux dires de Monod. Ce dernier, décédé en 1976, avait bien raison de dire que Beljanski est un mauvais chercheur dont les

travaux n'ont aucune valeur. Et avec une très bonne conscience, le Directeur de l'Institut Pasteur renvoie Beljanski brutalement et sans préavis.

Beljanski est totalement pris à contre-pied car il est entièrement d'accord avec le résultat du Professeur Le Pecq, et même cela le conforte dans sa vision de la cellule cancéreuse. Il n'imagine pas une seconde l'interprétation donnée par la « nomenclatura » de la biologie au résultat du Professeur Le Pecq. Car la différence n'est pas dans la séquence de la chaîne des nucléotides formant chacune des hélices de l'ADN (structure primaire), mais dans les liaisons entre deux nucléotides se faisant face dans chacune des hélices (structure secondaire). L'ensemble peut être considéré comme une échelle dont les liaisons entre nucléotides face à face forment les barreaux. Par suite de considérations biochimiques, Beljanski montre que la différence entre cellule cancéreuse et cellule saine se situe dans la structure secondaire : les liaisons entre nucléotides se faisant face sont rompues sur une certaine longueur. Beljanski appelle ces cellules des cellules déstabilisées.

S'il en est ainsi, tout physico-chimiste sait qu'il doit y avoir une modification du spectre d'absorption de la lumière visible ou ultraviolette, car ce domaine d'absorption est intimement lié aux liaisons chimiques de toute molécule : toute modification de liaison chimique induit une modification du spectre d'absorption. Cette modification n'est pas dans le domaine visible car cela aurait induit une différence de couleur, ou tout au moins de teinte, ce qui aurait permis de distinguer immédiatement et depuis toujours une cellule cancéreuse d'une cellule saine. On sait qu'il n'en est rien (c'est le premier dogme des cancérologues - voir l'Introduction). C'est effectivement dans l'ultra-violet et en travaillant dans des conditions très rigoureuses décrites dans une longue publication de 19832 que Beljanski constate que l'ADN d'une cellule déstabilisée a une absorption plus élevée de 30% que celle de l'ADN d'une cellule saine (hyperchromaticité de l'ADN d'une cellule déstabilisée). Cette propriété lui permet de suivre l'évolution des cellules. Il constate qu'une cellule déstabilisée ne donne naissance qu'à des cellules déstabilisées, et se reproduit beaucoup plus vite qu'une cellule normale. C'est bien la définition d'une cellule cancéreuse.

On peut faire aussi le raisonnement en sens inverse, en partant des deux résultats expérimentaux :

Les cellules « déstabilisées » n'ont pas la même absorption que les cellules saines : donc il y a une modification des liaisons chimiques ; puisque les cellules déstabilisées ont un coefficient d'absorption plus élevé que les cellules saines, on en déduit que les cellules déstabilisées ont des liaisons ouvertes.

Puisque, d'après Le Pecq, les séquences de nucléotides sont les mêmes dans les cellules déstabilisées que dans les cellules saines, il est évident que les liaisons ouvertes se trouvent dans la structure secondaire.

Par ses raisonnements de biochimiste, Beljanski montre que les liaisons ouvertes ne se situent pas au hasard, mais séparent les deux hélices sur une certaine longueur. Il montre que cela a pour conséquence de resserrer l'ADN aux deux extrémités de cette partie ouverte, de modifier des enzymes, etc.etc.

Maintenant que Beljanski est capable de distinguer un ADN cancéreux d'un ADN sain, il peut étudier les propriétés de l'ADN cancéreux. Il en déduit un test de cancérogénéité fiable à 100% et rapide (contrairement au test d'Ames des cancérologues patentés) qu'il appelle oncotest et qui lui permet de distinguer très rapidement et sans erreur un ADN cancéreux d'un ADN sain. Cela lui permet de vérifier si une molécule est cancérogène ou non ou si une molécule détruit ou non un ADN cancéreux.

D'autre part Beljanski a l'intuition que les cancers végétaux et les cancers animaux (donc humains) ont la même origine, ce qu'il a pu vérifier quand il a découvert la structure de l'ADN cancéreux. C'est pourquoi il s'est occupé du cancer des plantes. Parmi les bactéries sur lesquelles il a étudié la résistance aux antibiotiques, il s'est intéressé à la bactérie *agrobacterium tumefaciens*, qui, injectée dans la plaie d'un végétal, y induit une maladie appelée crown-gall dont Beljanski montre qu'elle a toutes les caractéristiques d'un cancer.

Les anticancéreux de Beljanski

Il constate que certaines espèces végétales résistent à cette bactérie. D'ici que ces espèces contiennent une molécule anticancéreuse, il n'y a qu'un pas que Beljanski franchit rapidement. Avec l'aide de l'oncostat, il découvre toute une catégorie de molécules anticancéreuses : ce sont des alcaloïdes de la classe des bêta-carbolines, du genre flavanones et flavonoïdes tels que, par exemple, l'alstonine (provenant du *Rowolfia vomitoria*), la serpentine, la sempervirine ou la flavopereirine (provenant d'une espèce de poirier du Brésil). Ces alcaloïdes réagissent sur les sites ouverts de l'ADN cancéreux et empêchent toute reproduction. La cellule cancéreuse meurt sans descendance. Le patient qui prend régulièrement un de ces alcaloïdes est guéri définitivement de son cancer. De plus, ces alcaloïdes ne réagissent que sur les sites ouverts des ADN. Ils ne touchent donc pas les cellules saines. De plus ils ne présentent aucune toxicité aux doses thérapeutiques.

En résumé dans le domaine de la lutte anticancéreuse, Beljanski :

a trouvé la différence entre cellule cancéreuse et cellule saine ;

a assimilé cancers végétaux et cancers animaux ;

a trouvé ces « introuvables » médicaments anticancéreux non toxiques.

C'est bien joli de dire que ces molécules se lient aux ADN cancéreux, encore faut-il qu'elles atteignent ces ADN. Or ceux-ci se trouvent à l'intérieur du noyau ou à l'intérieur des nucléoles, lesquels sont limités par des membranes et se trouvent eux-mêmes à l'intérieur de la cellule, elle-même entourée d'une membrane. Il faut donc que ces molécules traversent ces membranes sans être modifiées. C'est pourquoi Beljanski a toujours dit et écrit (mais on ne le lit pas) que la prise de ces molécules doit être accompagnée d'une radiothérapie modérée ou d'une chimiothérapie elle aussi modérée, dont le rôle n'est pas de détruire les cellules mais simplement de percer les membranes pour permettre le passage de ces molécules. Beljanski a toujours parlé de synergie de ses molécules avec les traitements classiques.

S'il n'a pas été suivi en France, ses travaux ont été reconnus à l'étranger. C'est ainsi que le Professeur Maurice Stroun de Genève et le Docteur Philippe Anker ont déduit des travaux de Beljanski une méthode de détection du cancer par analyse du plasma sanguin.

Les médicaments complémentaires

En dehors de ces alcaloïdes, Beljanski a mis au point deux autres médicaments intéressants les cancéreux : le RLB (ou Real Build) et le Bioparyl (ou Gingko V).

Beljanski a mis au point le RLB (= Remonte leucocytes Beljanski) après avoir lu dans une revue scientifique un article dans lequel deux chercheurs disaient avoir trouvé des traces d'oligonucléotides (ARN très courts) fixés sur les molécules d'ADN venant d'achever leur réplication. Il en déduit que tout semble indiquer que la réplication d'ADN nécessite la présence de ces ARN très courts. C'est à partir de cette hypothèse qu'à la suite de tout un processus intellectuel (et un travail matériel), il a mis au point ce médicament : c'est un petit ARN issu de la bactérie *Escherichia coli*, traité de façon à faciliter la multiplication des globules blancs et des plaquettes non cancéreux, mais sans toucher aux globules blancs et aux plaquettes cancéreux, s'il y en a.

Ce résultat est intéressant, car on sait que les cellules sanguines se renouvellent rapidement et sont sensibles aux rayonnements et aux produits de chimiothérapie. L'emploi de ces thérapies conduit à une diminution de ces cellules qui peut être catastrophique. La prise de doses de RLB permet de faire remonter les taux de globules blancs et de

plaquettes. Ceci a été vérifié officiellement dans le service du Professeur Léon Schwarzenberg.

Le Bioparyl provient d'un arbre d'origine japonaise : le Gingko biloba. Il faut dire que ce type d'arbre, présent à Hiroshima et Nagasaki, a manifesté une vitalité étonnante. Après destruction par la chaleur, les rayons X et les rayons Y, ces arbres ont repoussé d'eux-mêmes au bout d'un certain temps sans avoir été replantés. Cela veut dire que la racine a résisté à ces rayons. D'où l'idée que cet arbre contient une molécule protégeant du rayonnement. Beljanski l'a cherchée, l'a trouvée, et en a fait un médicament.

La prise de Bioparyl permet de résister aux effets secondaires de la radiothérapie (et de la curiethérapie), en particulier d'éviter les fibroses consécutives à ces rayons. Cela a été vérifié dans le Service du Professeur Lucien Israël qui en a dit le plus grand bien dans une émission sur France-Inter en 1989.

Beljanski et le monde de la santé

Pour pouvoir être vendu en Pharmacie, tout nouveau médicament doit d'abord subir un très grand nombre de contrôles, dits de phase I, puis II, puis III qui donne l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), enfin IV pour vérifier qu'il n'y a pas d'effet secondaire imprévu. Ces démarches sont longues et ne peuvent être menées que par des spécialistes du médicament. Beljanski en est parfaitement conscient. C'est un chercheur, et non un fabricant de médicaments, ni un commerçant. Dès qu'il a breveté son premier médicament, qui est le RLB, il se met en relation avec l'Institut Mérieux à Lyon en 1973.

Après des essais prometteurs sur animaux, les interlocuteurs de Beljanski deviennent réservés, puis fuyants et la collaboration s'arrête bien avant que le dossier d'AMM soit prêt. A cette époque, l'Institut Mérieux et l'Institut Pasteur sont en discussion pour fusionner le Service Production de Pasteur avec Mérieux (ce qui se produira en 1976). Etant donné ce que les dirigeants de l'Institut Pasteur pensent de Beljanski (voir plus haut), ils font comprendre aux responsables de l'Institut Mérieux qu'ils n'ont aucun intérêt de travailler avec ce « mauvais » chercheur. Pour faire passer la pilule, Mérieux fait savoir à Beljanski que son Institut met au point un autre produit ayant les mêmes propriétés (l'Immuthiol) dont la production est moins chère.

Il faut croire que le produit en question n'est pas aussi bon qu'il le paraissait en 1973. Car, 8 ans plus tard, en 1981, le Chef du Département Développement et Visas de l'Institut Mérieux écrit au Président d'une Commission du CNRS : « . Les études toxicologiques sur les animaux nous permettent de débiter dans les jours qui viennent une étude clinique en double aveugle dans le Service du Professeur L. Schwarzenberg. ».

Deux ans plus tard, autorisation est donnée au Professeur Laurens du Val-de-Grâce de donner des doses de RLB aux praticiens ou hospitaliers qui en feront la demande. On est donc à la phase III du processus de demande d'AMM . Malheureusement l'Institut Pasteur a dû de nouveau se mettre en travers, car aucune demande d'AMM n'a été déposée.

Pendant la période où l'Institut Mérieux semble ne plus s'intéresser au RLB, Beljanski contacte le Laboratoire Servier, en 1975, pour lui présenter son premier anticancéreux , le BG8 (fabriqué à partir de l'alstonine). Dès que Beljanski annonce à M. Servier que son médicament sait distinguer entre cellule cancéreuse et cellule saine, la réaction est immédiate : « mais il n'y a pas de différence entre les cellules normales et les cellules cancéreuses ». Il n'y a donc même pas eu début de collaboration.

Après ces deux échecs, Beljanski se retire sous sa tente, si l'on peut dire pour continuer ses recherches et ne pas perdre de temps avec des industriels qui semblent indépassables ou qui ont reçu l'ordre de ne pas donner suite.

Cependant des malades ont forcé la main de Beljanski. Car un Professeur de l'Université Paris-XIII, le Professeur Nawrocki, a eu vent des recherches et des résultats de Beljanski et en a fait bénéficier un membre de sa famille en 1982. D'autre part un médecin de ville a entendu parler de Beljanski et de ses résultats dans un congrès de médecins en 1985. Le bouche à oreille se met alors à fonctionner.

En 1983, Beljanski reçoit une demande pressante d'un cancéreux auquel la Faculté (qui ne peut plus rien pour lui) accorde une survie de deux à trois mois. Beljanski le traite par la flavopereirine (sous le nom de PB 100) et le sauve. En 2003, il a fêté ses 20 ans de survie. D'autres exemples suivent. Ces succès se sont répandus comme une traînée de poudre, et il devenait de plus en plus difficile à Beljanski de refuser son aide. Et voilà Beljanski obligé de faire ce qu'il ne voulait pas faire : produire et commercialiser (et ceci sans AMM).

Pour pouvoir continuer ses recherches après sa retraite (1988), Beljanski avait fait l'achat d'un petit pavillon à Ivry. C'est là qu'il va commencer à produire pour répondre à une demande instante. Mais un homme d'affaire, concerné par un cas dans sa famille (un enfant mort d'un lymphome) lui propose sa collaboration et lui crée un laboratoire plus important à St-Prim dans l'Isère. Mais que cela soit bien clair : si Beljanski fait produire et vendre, ce n'est pas pour s'enrichir. Cela va l'aider à poursuivre ses recherches. Ce n'est pas avec une retraite de fonctionnaire que l'on peut financer un Laboratoire de Recherche.

Beljanski et le monde de la justice

Les hauts fonctionnaires du Ministère de la Santé connaissent très bien leur métier. En particulier, ils connaissent bien la doctrine officielle de la lutte anticancéreuse. Témoin la lettre du Ministre de la Santé, du 15 décembre 1989, en réponse à une lettre relatant la guérison d'une cancéreuse par le PB 100 (à base de flavopeirine), lettre dont j'extrais le passage essentiel :

« Ce qui est reproché à M. Beljanski, ce n'est pas de faire son métier de chercheur qu'il peut bien entendu poursuivre. C'est de fabriquer sans aucun contrôle de sécurité des produits dont il refuse absolument de donner la composition, alors qu'il n'est pas pharmacien et de prescrire ses produits à des malades, fussent-ils consentants, alors qu'il n'est pas médecin. Il faut savoir que, tout médicament efficace a des effets secondaires. Il n'y a aucune exception à cette règle. Il est de mon devoir de responsable de la santé publique de protéger la population vis-à-vis de ces risques. »

Cette lettre devrait figurer en bonne place dans une anthologie de la cancérologie d'avant-Beljanski. Nos autorités en sont restées au dogme de la toxicité obligatoire des produits anticancéreux et refusent toute efficacité au PB100 puisqu'il n'est pas toxique. Que voilà une belle application du mythe du poison salvateur dans toute sa splendeur (ou dans toute son horreur !).

Puisque Beljanski produit et vend comme médicaments anticancéreux des produits non toxiques, c'est un « escroc ». D'où une première plainte du Ministère de la Santé en 1988.

Cette plainte ne donne lieu à aucune poursuite, car il faut savoir que les pharmaciens jouissaient jusqu'à fin 1992 d'un privilège ancestral, sous le nom de préparation magistrale. Tout pharmacien pouvait produire et commercialiser un médicament de son cru sans avoir à demander une autorisation de mise sur le marché, car il mettait sa réputation en jeu. Il pouvait se faire aider pour la fabrication et la commercialisation, c'est à dire créer une Société commerciale ; il pouvait aussi fournir sa préparation à d'autres pharmaciens.

C'est ce qu'a fait Beljanski. Tous ses produits ont été fabriqués sous l'égide d'un pharmacien, Alain Mirouze. Ils ont donc la qualification de préparation magistrale. On ne peut rien lui reprocher. Un non-lieu clôt l'affaire. Fort de ce succès, il annonce officiellement sa thérapie en Novembre 1990 dans une communication dont le titre a été repris

pour cet article.

Mais l'industriel qui l'a aidé à monter le Laboratoire de St-Prim a décidé d'amorcer le processus de demande d'AMM . Il se met pour cela en relation avec le Professeur Jean Cahn, Directeur d'un Laboratoire intitulé « Institut de Recherche SIR International », et le charge de faire faire les essais « en double aveugle » nécessités par le dossier d'AMM. Bien entendu, les premiers résultats sont excellents. En même temps, le Professeur Cahn est en relation avec le Ministère de la Santé et le tient au courant. Dans une lettre du 15 Octobre 1992, on peut lire : « J'ai été mandaté pour entamer toutes les études prévues pour une demande d'AMM pour chacun des produits brevetés ».

Les hauts fonctionnaires du Ministère de la Santé, mis ainsi au courant, n'attendent pas que les dossiers d'AMM soient constitués (ce qui prendrait encore des années) pour faire stopper le processus. Car, n'est-ce pas, on sait d'avance qu'il ne sortira rien de ces essais puisqu'il s'agit de produits non toxiques. On ne peut que s'étonner que ces fonctionnaires ne réalisent pas que, de 1983 à 1992, Beljanski a soigné des centaines de malades avec ces médicaments non toxiques, et pourtant aucun ne porte plainte. Les suites provoquées par cette lettre d'Octobre 1992 sont décrites dans un livre traitant de L'Affaire Beljanski :

« Au moment où paraissent les résultats des expertises, on s'aperçoit tout à coup que le Pr Cahn a une très importante dette avec l'URSSAF. Une dette qui ne peut plus surseoir. Alors qu'elle traînait depuis des années, soudain plus aucun arrangement n'est possible. Le Pr Cahn va être presque immédiatement mis en liquidation ainsi que son Laboratoire. SIR disparaissant, le processus de demande d'AMM est aussi bloqué. »

On voit que le pouvoir veut à toute force transformer Beljanski en coupable. Maintenant qu'on l'a empêché de préparer des dossiers d'AMM, il faut lui interdire l'emploi de la préparation magistrale. Pour cela, il suffit d'en restreindre le droit d'utilisation. C'est ce qui va être fait par un article de loi introduit subrepticement dans la loi de finance rectificative du 8 Décembre 1992. Maintenant le pouvoir tient Beljanski puisqu'il n'a pas d'AMM pour ses médicaments et qu'il ne peut plus prétendre à la préparation magistrale. Une deuxième plainte est déposée début 1993 au T.G.I. de St-Etienne.

L'affaire est plaidée le 23 Mars 1994. Le Procureur, sans lire ses notes (ce qui veut dire qu'il enfreint les ordres provenant du pouvoir), prend la défense de Beljanski :

« Mirko Beljanski est un biologiste réputé. Personne ne conteste la valeur de ses travaux. Le représentant du ministère public reconnaît que le biologiste n'est pas un charlatan. Il n'y a pas d'élément dans le dossier qui puisse permettre de discréditer la valeur scientifique de ses travaux. L'Etat aurait dû l'aider financièrement. »

(citation du Journal de la Haute Loire du 24 Mars 1994).

Le Procureur demande et obtient une condamnation symbolique à une amende de 1 F, avec dispense de peine. Quelle gifle pour le Directeur Général de la Santé !

Va t'il se tenir pour battu ou va t'il déposer une troisième plainte ? Car, même si Beljanski a pratiquement gagné, il n'en reste pas moins qu'il n'a pas d'AMM et qu'il ne peut plus prétendre à la préparation magistrale, comme déjà indiqué plus haut. Il faut que Beljanski se méfie, car, même s'il est impossible de remettre en cause la chose jugée, le Directeur Général de la Santé a l'air tellement monté contre Beljanski qu'il trouvera bien un moyen de déposer une troisième plainte.

Nous sommes en 1994 et il faudra attendre le 20 Juin 1996 pour le dépôt de cette troisième plainte. Pourquoi deux ans d'attente ? Parce qu'il se produit un fait totalement inattendu. Quelqu'un a fait connaître au Président François Mitterand, atteint d'un cancer de la prostate avec métastases osseuses, l'existence du Pao Pereira (à base de

flavopereirine) et lui a donné les références d'un médecin connaissant les médicaments Beljanski. Alors que le Président s'était même trouvé mal en Conseil des Ministres, on le voit reprendre de l'allant. Il faut dire qu'il a eu droit à un traitement royal. Beljanski a fabriqué spécialement pour lui un produit dosé à 70% (PB 800) de flavopereirine, alors que le vulgum pecus se contente de 10% ou de 30% pour des cas lourds.

Le pouvoir a donc attendu le décès du Président pour déposer la troisième plainte au T.G.I. de Créteil, profitant du fait que les doses de R.L.B.étaient fabriquées dans le petit Laboratoire d'Ivry. Ce qui s'est passé à la suite de cette troisième plainte est proprement incroyable. Les consignes données au Juge d'Instruction étaient certainement très dures, car le 9 Octobre 1996 eut lieu à St Prim une scène digne d'un (mauvais) western américain : envoi de membres du GIGN cagoulés pénétrant dans la propriété à 6 heures du matin en cisillant la clôture, en défonçant la porte du Laboratoire, etc.Beljanski est emmené manu militari et transféré de Lyon à Créteil menotté en chemin de fer !!! Il fut mis sous contrôle judiciaire. On lui confisqua son passeport (« pour qu'il ne puisse pas faire à l'étranger ce qu'on ne veut pas qu'il fasse en France »).

On lui interdit :

- de sortir de France ;
- de parler de ses produits ;
- de publier des articles scientifiques ;
- de rencontrer des journalistes ;
- d'assister à des colloques scientifiques ; etc.

Vous ne vous étonnez pas que le stress créé par cette situation ait déclenché chez lui une leucémie myéloïde aigüe, gravissime à son âge, à laquelle il a résisté deux ans grâce à ses propres médicaments. Il est décédé le 28 Octobre 1998.

En même temps que Beljanski subissait ce traitement, le Juge d'Instruction envoyait les gendarmes chez tous les patients utilisant ces médicaments pour confisquer les produits !! Dans le mois qui a suivi, des patients, qui venaient de commencer une thérapie Beljanski de la dernière chance, en sont morts.

L'affaire s'est plaidée en Mai 2001. D'après ce qu'on peut deviner des consignes données au Parquet de Créteil, il ne faut pas s'étonner que le Procureur n'ait rigoureusement tenu aucun compte des témoins de la défense, dont j'étais, nous considérant comme des petits « rigolos » qui n'ont aucune importance. Il a été suivi par la Cour qui a prononcé des condamnations très sévères : prison avec sursis et amendes. D'où appel.

L'appel a eu lieu à Paris et s'est plaidé en Mai 2002. Les témoins ont été écoutés et entendus en ce sens que la Cour a reconnu que les produits Beljanski n'étaient pas « des produits trompeur » comme il était indiqué dans l'acte de renvoi. De ce côté-là, nous avons gagné. Mais les condamnations ont encore été sévères bien que la prison ait été supprimée.

(Pour la petite histoire, un haut magistrat, rencontrant dans un couloir le Professeur Nawrocki lui a dit : « Je vous félicite. Ce que vous faites est remarquable. ; mais il y a une pression énorme sur ce dossier ». Les magistrats reconnaissent que la plainte du Ministère de la Santé n'est étayée que par des arguments fallacieux. Cela ne les empêche pas de condamner. Que devient la séparation des pouvoirs ?)

Conclusion

Il est étrange de constater que rien n'a pu résoudre le « malentendu » entre Beljanski et les biologistes officiels. Aucun d'entre eux n'a voulu prendre connaissance des résultats de Beljanski. Et quand l'un d'entre eux veut vérifier

une affirmation de Beljanski (mais sans lire la publication correspondante), il interprète mal son résultat et la « nomenclatura » biologique condamne Beljanski.

A quoi cette situation vous fait-elle penser ?

Evidemment au conflit entre Galilée et la Papauté. Comment se fait-il que les tenants aveugles du dogme soient des hommes, et des femmes, faisant partie des êtres les plus intelligents, les plus cultivés, les plus rationnels de la planète ? Par principe, ils ont en horreur le principe d'autorité. Et que font-ils ? Exactement le contraire de ce que l'on attend d'eux : ils se soumettent d'eux-mêmes au principe d'autorité en suivant J. Monod sans discuter. Comment se fait-il qu'ils ne réalisent pas que leur comportement est l'antithèse de leurs principes ?

La condamnation de Galilée a comporté :

une interdiction de parler du système héliocentrique ;
une assignation à résidence. Qu'en a-t'il été pour Beljanski ?

une interdiction totale de continuer à faire de la recherche et d'en parler ;
une arrestation dans des conditions telles que le stress ainsi créé ne pouvait déboucher que sur un décès, vu son âge.

Actuellement, la situation est la suivante :

si, ayant un cancer détecté à temps, vous connaissez un médecin pratiquant la thérapie Beljanski, vous décuplez vos chances de guérir sans subir d'effets secondaires importants (mais aussi à condition de pouvoir payer, car les gélules sont onéreux et ne sont pas remboursés par la Sécurité Sociale) ;

si vous ignorez la thérapie Beljanski (c'est la situation officielle actuellement), vos chances de guérison sont beaucoup plus faibles, et vous subissez les effets secondaires, mais vous êtes remboursés.

Il faut aussi savoir que ces médicaments sont tellement efficaces et sans effets secondaires qu'ils sont amplement copiés de par le monde. On compte actuellement 17 contrefacteurs (qui ne versent aucune redevance aux héritiers Beljanski) basés principalement autour de la France (Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Suisse). Si cet article ne vous a pas convaincu de l'excellence des médicaments Beljanski, je pense que l'existence de ces contrefacteurs entraînera votre adhésion. Car, jusqu'à présent, on n'a encore jamais copié quelque chose qui ne marche pas.

Une dernière remarque : les gens de ma génération se souviennent que, en 1955, après la découverte du vaccin de la poliomyélite, le Président Eisenhower a déclaré : « Dans vingt ans, le cancer sera vaincu » Et les Etats-Unis ont mis le paquet, c'est à dire beaucoup d'argent et de chercheurs, sur la recherche sur le cancer.

Résultat : officiellement néant. Et, dans toutes les nations développées, on continue à effectuer des recherches pour guérir les cancéreux, et ceci sans obtenir aucun résultat notable.

Or, qu'est-ce que l'on retire de l'histoire de Beljanski et de ses médicaments ? Tout simplement qu'effectivement le cancer a été vaincu dans les vingt ans prévus par le Président Eisenhower, puisque c'est en Décembre 1975 que Beljanski a présenté son premier médicament anticancéreux au Directeur du Laboratoire Servier. Ce que ne pouvait prévoir le Président Eisenhower, c'est que cela ne se produirait pas aux Etats-Unis et ne serait pas le fait de la recherche ayant « pignon sur rue », qu'il s'agisse de recherche académique ou de recherche appliquée. Nous avons vu que ces médicaments spécifiques et non toxiques sont des molécules naturelles présentes dans certains

végétaux. Ces molécules ne pouvaient être trouvées que si l'on pensait à s'occuper à la fois de cancers végétaux et de cancers animaux. Seul au monde Beljanski a eu cette idée de génie.